

Assemblée générale du Parc régional Chasseral Energie, tourisme, écoles : du concret sur le terrain

Bien sûr en 2010, il y a eu la rédaction et le dépôt de la Charte. Essentielle bien sûr ; mais ce qu'on voit sur le terrain, ce sont les actions concrètes. C'est de cela dont on a débattu le mercredi 6 avril 2011 lors de l'assemblée générale du Parc régional Chasseral dans le complexe de la Rebatte à Chézard-Saint-Martin, devant plus de 75 participants.

Si l'année 2010 a été marquée par l'élaboration de la Charte, le Parc n'en a pas moins mis en œuvre un multitude de projets concrets. Parmi ceux-ci l'assemblée a permis de mettre plus particulièrement en exergue les animations pour les écoles, l'offre touristique du « Chemin des Anabaptistes », les réseaux écologiques en faveur de la biodiversité et des agriculteurs, ainsi que la création d'une carte interactive désormais disponible sur www.parcchasseral.ch.

Les participants ont souligné l'intérêt des travaux du « groupe Energie » du Parc qui n'a pas attendu l'actualité pour chercher les moyens utiles à améliorer le bilan énergétique régional. Le groupe a été encouragé à être ambitieux ainsi qu'à jouer son rôle de facilitateur et d'impulsion de projets. Très prochainement le Parc proposera aux communes qui le souhaitent une évaluation de la consommation énergétique des bâtiments.

Le Parc mettra également l'année 2011 à profit pour développer de nouveaux projets comme la préservation et la mise en valeur de tout ce qui concerne le patrimoine bâti, en milieu rural comme dans les localités. Les formes concrètes de ce projet sont en cours de définition, l'assemblée a marqué son vif intérêt pour ce projet en proposant de multiples suggestions.

D'autres projets verront le jour en 2011. Il s'agit notamment de la réalisation d'une brochure présentant les richesses de la région et les activités de tourisme durable proposées actuellement. Une réserve forestière partielle en faveur du grand tétras, à l'image de ce qui existe déjà sur le versant du massif de Chasseral est en cours d'élaboration sur le flanc sud. La desserte en bus de Nods à Chasseral sera enrichie d'une nouvelle course à la mi-journée. Enfin les promeneurs seront comblés par la pose de panneaux d'orientation actualisés.

L'assemblée a également nommé Patrick Tanner, conseiller municipal à Saint-Imier comme représentant de cette commune au comité. M. Tanner remplace Pierre Jeanneret, démissionnaire après six ans d'un engagement fidèle, actif et sans faille.